



N° 13 616*01

DEMANDE DE DÉROGATION

- POUR LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT *
- LA DESTRUCTION *
- LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *

DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : Grand Port Maritime de Marseille (GPM).....

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :

Adresse : N° 23 Rue Place de la Joliette, CS 81625.....

Commune Marseille cedex 02.....

Code postal 13 226.....

Nature des activités : Logistique et portuaire.....

Qualification :

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1		CF. Annexe 1. Complément au formulaire CERFA n°13 616*01
B2		
B3		
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Le projet prévoit l'achèvement d'une plateforme logistique (programme DISTRIPORT du GPM) cf. dossier de saisine du CNPN. Suite sur page 2

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION

(recocher l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :

Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

- Capture manuelle Capture au filet
- Capture avec époussette Pièges Préciser :
- Autres moyens de capture Préciser :
- Utilisation de sources lumineuses Préciser :
- Utilisation d'émissions sonores Préciser :
- Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

- Destruction des nids Préciser :
- Destruction des œufs Préciser :
- Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :
- Par pièges létaux Préciser :
- Par capture et euthanasie Préciser :
- Par armes de chasse Préciser :

Autres moyens de destruction Préciser :

..cf. dossier de saisine du CNPN - réf. : 1811-RP3073-DDEP-DISTRIPORT-PORT-SAINT-LOUIS13-V2

Suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

- Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :
- Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
- Utilisation de sources lumineuses Préciser :
- Utilisation d'émissions sonores Préciser :
- Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
- Utilisation d'armes de tir Préciser :
- Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

..cf. dossier de saisine du CNPN - réf. : 1811-RP3073-DDEP-DISTRIPORT-PORT-SAINT-LOUIS13-V2

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPERATION *

- Formation initiale en biologie animale Préciser :
- Formation continue en biologie animale Préciser :
- Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : ..cf. dossier de saisine du CNPN -
ou la date : réf. : 1811-RP3073-DDEP-DISTRIPORT-PORT-SAINT-LOUIS13-V2

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Départements : Bouches-du-Rhône

Cantons :

Communes : Port-Saint-Louis-du-Rhône

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

- Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
- Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : ..cf. dossier de saisine du CNPN - réf. : 1811-RP3073-DDEP-DISTRIPORT-PORT-SAINT-LOUIS13-V2

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

..cf. dossier de saisine du CNPN - réf. : 1811-RP3073-DDEP-DISTRIPORT-PORT-SAINT-LOUIS13-V2

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Marseille

le 11 décembre 2018

Signature : *[Signature]*

R. LAURENT

Annexe 1. Complément au formulaire CERFA n°13 616*01

Point B. Quels sont les spécimens concernés par l'opération?

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description
B1 Pélobate cultripède (<i>Pelobates cultripedes</i>)	Estimation de 1 à 30 individus	Destruction directe d'individus en phase terrestre. Estimation en phase aquatique impossible
B2 Pélodyte ponctué (<i>Pelodytes punctatus</i>)	Estimation de 20 à 100 individus	Destruction directe d'individus en phase terrestre. Estimation en phase aquatique impossible
B3 Grenouilles de Perez/Graf (<i>Pelophylax perezii</i> , <i>Pelophylax kl. Grafi</i>)	Estimation de 10 à 50 individus	Destruction directe d'individus en phase terrestre. Estimation en phase aquatique impossible
B4 Rainette méridionale (<i>Hyla meridionalis</i>)	Estimation de 10 à 30 individus	Destruction directe d'individus en phase terrestre. Estimation en phase aquatique impossible
B5 Cistude d'Europe (<i>Emys orbicularis</i>)	Non quantifiable	Destruction possible d'individus en hibernation
B6 Coronelle girondine (<i>Coronella girondica</i>)	Estimation de 1 à 10 individus	Destruction directe d'individus (matures et/ou immatures)
B7 Couleuvre à échelons (<i>Zamenis scalaris</i>)	Estimation de 1 à 10 individus	Destruction directe d'individus (matures et/ou immatures)
B8 Couleuvre vipérine (<i>Natrix maura</i>)	Estimation de 1 à 20 individus	Destruction directe d'individus (matures et/ou immatures)
B9 Lézard des murailles (<i>Podarcis muralis</i>)	Estimation de 10 à 50 individus	Destruction directe d'individus (matures et/ou immatures)
B10 Fauvette à lunettes (<i>Sylvia conspicillata</i>)	Estimation de 7 couples + juvéniles	Destruction directe d'individus
B11 Gravelot à collier interrompu (<i>Charadrius alexandrinus</i>)	Estimation de 2 couples + juvéniles	Destruction directe d'individus
B12 Guêpier d'Europe (<i>Merops apiaster</i>)	Estimation de 5 à 10 couples + juvéniles	Destruction directe d'individus
B13 Œdicnème criard (<i>Burhinus oedichnemus</i>)	Estimation de 4 couples + juvéniles	Destruction directe d'individus
B14 Petit gravelot (<i>Charadrius dubius</i>)	Estimation de 1 couple + juvéniles	Destruction directe d'individus
B15 Pipit rousseline (<i>Anthus campestris</i>)	Estimation de 5 à 10 couples + juvéniles	Destruction directe d'individus
B16 Tadorne de Belon (<i>Tadorna tadorna</i>)	Estimation de 1 couple + juvéniles	Destruction directe d'individus
B17 Campagnol amphibie (<i>Arvicola sapidus</i>)	Non quantifiable	Destruction directe d'individus